

le bien et de leur faire prendre une voie dans laquelle toute leur vie elles auront à marcher.

Il faut de plus former leurs consciences, les modeler sur les grandes règles du droit et de la justice, les habituer à la rectitude et à l'autorité pratique de leurs jugements.

Il importe enfin de travailler les caractères ; de découvrir les défauts pour les corriger ; les bonnes qualités pour les affermir ; les aptitudes spéciales pour les tourner vers leur objet dans la mesure convenable ; les talents pour les faire fructifier au centuple ; les énergies pour les empêcher de dévier, et les appliquer exclusivement à ce qui est juste et noble ; de donner à tout cela les formes élevées et polies qui sont le propre d'une éducation vraiment chrétienne.

En un mot, celle-ci consiste à cultiver, exercer, développer, fortifier et polir toutes les qualités physiques, intellectuelles, morales et religieuses qui constituent dans l'enfant la nature et la dignité humaine, donner à ces facultés leur parfaite inté-